

Communiqué des élus de l'équipe municipale de gauche de 2008 à 2014 Rappel des actions concernant le CMMP suite au communiqué du maire.

10 ans après le procès initial, la Cour d'Appel de Paris condamne la société CMMP (ancienne usine d'amiante au cœur d'Aulnay) à verser plus de 13 millions à la Ville et à dédommager les associations.

M. Beschizza s'est empressé de réécrire l'histoire dans un communiqué. Il passe sous silence 30 ans d'actions des associations de lutte contre l'amiante, dénigre le travail de la municipalité précédente et s'approprie la victoire judiciaire. En fait, son seul mérite est de récupérer le travail de tous les autres.

Il écrit : « *Dès les 1ères alertes, la Ville a été en première ligne pour défendre les intérêts de ses habitants* »

C'est FAUX ! les associations (le Collectif des riverains et victimes du CMMP, Ban Asbestos France, Addeva 93, Aulnay Environnement) ont multiplié les démarches dès la 1ère plainte en 1995, suite au décès causé par l'amiante d'un ancien élève de l'école du Bourg.

Durant des années, le Préfet n'a pas réagi et la municipalité de l'époque niait la dangerosité du site.

- **2005**, assemblée à l'école du Bourg suivie d'une manifestation dans les rues d'Aulnay. **La directrice, plus de 200 personnes, parents d'élèves, riverains, représentants des associations et des militants de gauche dont Gérard Ségura** dénoncent l'inertie du Préfet et des élus locaux et réclament la démolition de l'usine.

- **2006**, la municipalité **contrainte par le Préfet, déplace les 400 élèves dans des préfabriqués** à Sevrans.

- **Mars 2008 : Gérard Ségura dès son élection, s'engage à démolir l'usine sous confinement strict.**

Janvier 2009, vote à l'unanimité au CM du protocole d'accord pour la déconstruction sous bulle étanche.

- **2012 – 2013 : dépollution des sols contaminés. Sols décapés** sur 6 100 m², sur une épaisseur variant de 30 cm à 1,50 m selon la pollution. Élimination des fibres d'amiante et du zircon. **Remblaiement avec 2 couches de béton, film géotextile et filet avertisseur pour éviter toute construction et enfin coulage d'une dalle.** Tout était terminé début 2014 et les élèves avaient réintégré leur école du Bourg rénovée.

Coût total : 17 millions dont 6 pour le déplacement des élèves (frais des préfabriqués et transports par car) Participation aux frais de dépollution : l'Etat 500 000€, la Région, de gauche à cette époque 1,2 million grâce à son Président Jean-Paul Huchon et son vice - Président Alain Amédéo et 500 000 euros du Département également présidé par des élus de gauche Claude Bartolone puis Stéphane Troussel.

Le communiqué de M. Beschizza, indique dans un cadre rouge style « carton rouge »

« *protocole 2009 insuffisant, un dépoussiérage de surface, pas de dépollution complète des sols laissant persister des risques environnementaux et sanitaires ...* » c'est une accusation grave et infondée.

Dire à présent que des fibres ou autres résidus, enfouis sous le béton, risquent de polluer relève de l'absurde ! D'ailleurs, M. Beschizza et sa majorité avaient tellement peur, qu'ils avaient proposé en 2015 d'installer le futur commissariat sur le site de l'ancienne usine !

On lit aussi : **2019 « suite aux travaux sous confinement strict, parking et stèle dévoilée par M. Beschizza »** , **Évoquer la démolition sous confinement strict, non pas en 2009 mais en 2019, induit forcément en erreur les lecteurs qui sont incités à attribuer ces travaux respectant le cadre légal au maire actuel !**

Quant à la victoire judiciaire contre le CMMP, qui peut être remise en question par la Cour de cassation, M. Beschizza ne l'a pas gagnée seul. Il a bien sûr fait appel suite au procès initial de 2015 mais **rien ne transparaît des démarches judiciaires de l'ancien Maire, des actions en justice des associations et de leurs avocats depuis 1997 et le fait qu'ils ont également fait appel en 2015.**

L'implication de la municipalité précédente ne s'est pas arrêtée à la dépollution. Le Maire Gérard Ségura décide de créer dès 2009 **un Comité de pilotage Amiante présidé par le Docteur Allouch pour rechercher les victimes, créer un dispositif de suivi, les aider à faire reconnaître leurs droits et engager un travail de mémoire.**

Il a fallu 6 ans de travail en commun entre les associations, les élus locaux et nationaux, des médecins, des scientifiques, l'ARS, la CPAM pour atteindre les objectifs... Soulignons l'aide précieuse des associations qui nous ont fait bénéficier de leur expérience et de leurs compétences.

- **Juin 2013** : un entretien obtenu par le **Député de l'époque Daniel Goldberg** a lieu avec Marisol Touraine. **La Ministre s'engage sur la recherche des anciens élèves et pour un dispositif de santé publique** (courrier envoyé aux personnes retrouvées, avec recommandations pour elles-mêmes et pour leur médecin).

- **Janvier 2014, avant l'élection de M. Beschizza, le Comité de pilotage finalise le dispositif de suivi des victimes, le CIA3 avec une permanence d'accueil tenue par les associations,** une information sur les structures de soins, un soutien psychologique si besoin et une aide aux démarches administratives de réparation. Il ne resterait plus à M. Beschizza qu'à trouver une salle en mairie pour le CIA3 !

Autre victoire avant les élections, **suite aux démarches du Docteur Allouch, le Docteur VIRALLY de l'hôpital Ballanger** confirme que la **consultation spécifique amiante est prête à recevoir les patients.**

Les élus de l'ancienne municipalité sont fiers d'avoir œuvré, avec les associations et l'ensemble des partenaires à la disparition du CMMP et à la recherche et suivi des victimes, une première en France. Même si la Ville ne récupère pas les frais engagés, il fallait le faire. **Le site du CMMP était le site industriel le plus pollué de France.** Il s'agissait de régler enfin un scandale sanitaire qui malheureusement a fait de trop nombreuses victimes.

Du communiqué de presse de M. Beschizza, on retiendra une désinformation et une démarche peu glorieuse pour s'approprier le travail des autres, sans respecter la démocratie qui exige transparence, respect et objectivité.

Les signataires :

Gérard Ségura, ancien Maire d'Aulnay-sous-Bois

Daniel Goldberg, ancien député de la circonscription et conseiller municipal à Aulnay-sous-Bois

Evelyne Demonceaux, Nicole Siino, Guy Challier, Philippe Gente, Marc Morel, Bruno Defait, Miguel

Hernandez et Alain Amédro, anciennes adjointes, adjoints au Maire et conseillers municipaux